AL.1.1656
2e ex.

Alberta Education

Plan triennal
2007/08 – 2009/10

Alberta
Education

Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Bonnie Brooks, Director
Business Planning Branch
Alberta Education
Commerce Place, 9e étage
10155, 102e Rue
Edmonton, Alberta T5J 4L5

Téléphone : 780-427-6723
Télécopieur : 780-422-0880
Courriel : bonnie.brooks@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez d'abord composer le 310-0000.

Ce document est disponible à Internet à <http://www.education.gov.ab.ca/french>.

Copyright © 2007, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education.

Alberta Education autorise la reproduction de la présente publication à des fins éducatives et sans but lucratif.

ISSN : 1715-1120

Alberta Education

Plan triennal 2007/08 – 2009/10

Énoncé des responsabilités

Ce plan triennal, qui porte sur les trois années commençant le 1er avril 2007, a été préparé sous ma direction conformément à la Loi concernant l'obligation de rendre compte (*Government Accountability Act*) et aux conventions comptables du gouvernement. Il tient compte de toutes les décisions stratégiques gouvernementales prises en date du 26 mars 2007 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des répercussions matérielles, économiques ou financières.

Les priorités du Ministère énoncées dans le présent document ont été élaborées dans le cadre des plans opérationnels et financiers du gouvernement. Je m'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan.

[L'original signé]

Ron Liepert,
Ministre de l'Éducation
Le 29 mars 2007

Le Ministère

Alberta Education et l'Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation. De concert avec les apprenants, les parents et les autorités scolaires, Alberta Education vise à ce que les enfants et les jeunes de l'Alberta bénéficient d'occasions qui leur permettront d'acquérir des habiletés fondamentales afin qu'ils puissent jouer un rôle significatif au sein de la société. Le *Plan triennal 2007/08 – 2009/10* fait état de ce que le Ministère entend faire ces trois prochaines années pour rehausser les possibilités d'apprentissage chez les jeunes de l'Alberta.

Alberta Education s'occupe du financement, des services d'évaluation, de l'attestation des enseignants, des normes relatives aux programmes, ainsi que de la mise en œuvre du soutien nécessaire au système d'éducation de base.

La vision, la mission, les principes et les valeurs d'Alberta Education définissent le Ministère. La vision du Ministère, c'est la façon dont il envisage l'avenir. La mission explique son objectif et sa raison d'être. Les valeurs de la fonction publique de l'Alberta reflètent les croyances ou les caractéristiques sur lesquelles s'appuient les mesures prises par le Ministère. Les principes caractérisent son mode de fonctionnement.

VISION

Le meilleur système d'éducation au monde, de la maternelle à la 12e année.

MISSION

Grâce à son leadership et au travail qu'il accomplit avec les parties intéressées, le ministère de l'Éducation fait en sorte que les apprenants acquièrent les connaissances et les habiletés nécessaires pour l'apprentissage continu, le monde du travail et le civisme.

VALEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ALBERTA

Respect Nous favorisons un environnement dans lequel chaque personne est appréciée et écoutée.

Intégrité Nous adoptons un comportement approprié du point de vue éthique et nous faisons preuve d'ouverture, d'honnêteté et de justice.

Responsabilisation Nous sommes responsables de nos actions et nous contribuons à l'efficacité de la fonction publique.

Bienveillance Nous faisons appel à l'innovation et nous nous améliorons constamment pour atteindre l'excellence.

PRINCIPES

Priorité à l'élève La réussite de l'élève constitue la plus grande priorité du système d'éducation.

Accessibilité Chaque élève de l'Alberta a le droit d'avoir accès à un enseignement de base de qualité qui correspond à ses besoins et à ses aptitudes.

Collaboration L'éducation de la maternelle à la 12e année, ce qui constitue le fondement de l'apprentissage continu, se réalise le mieux quand les partenaires et les parties intéressées collaborent pour assurer une approche globale et un environnement favorable.

Responsabilité Le système d'apprentissage est responsable, vis-à-vis des Albertains, de produire des résultats de qualité, d'assurer la viabilité du système et sa rentabilité sur le plan financier.

Réceptivité Le système d'éducation présente de la souplesse; il sait prévoir les besoins des élèves et donne des choix aux parents et aux élèves.

Innovation Le système d'éducation utilise des innovations de pointe afin d'obtenir des résultats toujours meilleurs.

Équité Tous les élèves ont un accès équitable à des possibilités d'apprentissage de qualité.

LIEN AVEC LE PLAN D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

La conformité du plan triennal du ministère de l'Éducation au plan d'activités stratégique du gouvernement de l'Alberta assure qu'Alberta Education participe à la réalisation de l'orientation globale du gouvernement.

Plan d'activités triennal du gouvernement de l'Alberta

Le ministère de l'Éducation s'assure que son plan d'activités correspond aux buts suivants du plan d'activités du gouvernement de l'Alberta de 2007-2010 et l'appuie :

- Deuxième objectif : Les Albertains seront bien préparés pour l'apprentissage continu. Un enseignement de base de qualité permet aux enfants et aux adolescents de devenir des membres de la société, des membres responsables, bienveillants, créatifs, autonomes et engagés. Le système d'éducation de la maternelle à la douzième année les aide à acquérir les habiletés dont ils ont besoin pour réaliser leurs ambitions et maximiser leur potentiel.

- Quatrième objectif : L'Alberta aura un gouvernement stable financièrement, ouvert et responsable et elle conservera sa position forte à l'échelle nationale et internationale. Les frais de service de la dette engagés à l'appui des paiements de l'*Alberta School Foundation Fund* assurent la stabilité financière du système d'éducation de la maternelle à la douzième année.

DES POSSIBILITÉS ET DES DÉFIS IMPORTANTS

On a déterminé que les facteurs environnementaux suivants avaient une forte chance d'influer sur l'orientation du ministère de l'Éducation. Le Ministère a évalué ces facteurs dans le cadre de la détermination des priorités stratégiques et des stratégies qui garantiront l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité supérieure, l'obtention d'excellents résultats pour les élèves et l'appui du Ministère envers l'amélioration continue du système d'éducation.

Le renforcement de notre système d'éducation de qualité va de pair avec le respect des valeurs et l'augmentation des attentes des Albertains. Les changements démographiques et la croissance économique influent sur la façon dont les élèves apprennent ainsi que sur l'endroit où se déroule cet apprentissage. La technologie comporte des possibilités et des complexités. En outre, notre environnement mondial est interdépendant et a des répercussions sur le système d'éducation. Chacun de ces facteurs contribue aux possibilités pour le système d'être réceptif, flexible, ouvert et novateur.

Renforcement d'un système d'éducation de qualité

Le système d'éducation de l'Alberta est reconnu à l'échelle nationale et internationale comme étant l'un des meilleurs au monde. Chaque année, des membres du milieu international de l'enseignement visitent la province pour étudier le système d'éducation de l'Alberta et pour découvrir pourquoi nos élèves se classent, de façon constante, parmi les meilleurs lors des épreuves nationales et internationales. Le défi des Albertains est de continuer à chercher à s'améliorer et à trouver des façons de renforcer le système d'éducation à tous les échelons, y compris au niveau de l'école, de l'autorité scolaire et du Ministère. Tous les partenaires et les intervenants partagent cette responsabilité, soit d'aider à équilibrer les priorités concurrentes en matière de fiscalité, de ressources humaines et de politiques avec la demande croissante du public pour le choix, la flexibilité et l'adaptabilité.

Valeurs de la population et attentes croissantes

Les Albertains valorisent un système d'éducation fort qui appuie chaque élève, qui inculque des valeurs positives et qui prône la diversité et le respect. De plus en plus, le public s'attend à ce que l'Alberta mette en place un système d'éducation qui répond aux différents besoins et qui permet l'accès à des environnements d'apprentissage optimaux proposant des choix et des possibilités à tous les élèves, et ce, tout au long de leur cheminement scolaire. Le public s'attend également à avoir un système d'éducation viable, responsable financièrement et capable de répondre des résultats obtenus, soit un système qui ne cesse de s'améliorer, un système qui prépare les élèves à tirer avantage d'une économie vigoureuse. Les Albertains reconnaissent également qu'une éducation de calibre international ne s'acquiert pas toute seule. Tous, soit les parents, les élèves, le personnel enseignant, le personnel administratif, le gouvernement et la communauté ont un rôle important et coopératif à jouer dans le développement et le maintien d'un système d'éducation fort.

Démographie et économie changeantes

Les changements démographiques de l'Alberta, l'urbanisation continue et la croissance économique ont des répercussions sur le système d'éducation de la province. Le taux de natalité en Alberta augmente et l'économie attire des individus et des familles de l'extérieur de la province, dont un grand nombre s'installe en milieu urbain. On s'attend à un accroissement de la population étudiante, mais les autorités scolaires ne seront pas toutes touchées de la même façon. Les populations étudiantes des Premières nations, des Métis et des Inuits augmentent de façon importante. Ces changements démographiques, de même que d'autres changements tels que le vieillissement de la population, génèrent une concurrence pour les ressources publiques. De plus, l'économie vigoureuse de la province a le potentiel d'attirer des jeunes vers le monde du travail et d'avoir un impact sur les taux d'achèvement des études secondaires.

Influences de la technologie

De plus en plus, la technologie joue un rôle central dans l'éducation en rendant possibles de nouvelles démarches d'enseignement et d'apprentissage. Elle accroît la capacité d'appuyer l'apprentissage des élèves, le perfectionnement professionnel des enseignants et l'efficacité au niveau administratif. Les élèves doivent être prêts à comprendre, à utiliser et à mettre en pratique la technologie de façon efficace, efficiente et éthique. Des méthodes d'enseignement solides jumelées à une utilisation pertinente de la technologie aideront les élèves à réussir dans une société axée sur le savoir. Un leadership fort et une prise de décision sage à l'échelle provinciale et locale sont nécessaires pour profiter des occasions d'utiliser efficacement la technologie dans l'enseignement ainsi que pour encourager l'innovation. L'accès des élèves et des enseignants à la technologie actuelle est un facteur dont il faut tenir compte lors de la détermination des besoins d'une école en matière d'infrastructure.

Répercussions de la mondialisation

L'environnement mondial dynamique et sa complexité croissante offrent à la fois des possibilités et des défis uniques aux Albertains. Les élèves doivent acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes qui leur permettront de participer, d'innover et de tirer avantage des possibilités économiques et culturelles qu'entraîne la mondialisation. Les programmes d'enseignement et les ressources pédagogiques de l'Alberta doivent s'adapter au rythme de cet environnement mondial. L'achèvement des études secondaires et la transition vers les études postsecondaires

contribuent grandement au succès de la main-d'œuvre. Le système d'éducation doit s'engager à être compétitif à l'échelle mondiale tout en conservant les valeurs et les priorités de l'Alberta.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2007 À 2010

Les priorités stratégiques décrites ci-dessous ont été précisées lors de l'examen des facteurs environnementaux réalisé par le Ministère. Ces priorités s'ajoutent aux activités continues et essentielles d'Alberta Education.

La priorité du gouvernement : Bâtir une Alberta plus forte

1. Réussite pour tous les élèves

Lien au :
- Premier objectif
- Deuxième objectif

Le système d'éducation actuel de l'Alberta dessert une population étudiante diversifiée et ayant un grand potentiel. L'environnement d'apprentissage doit tenir compte des antécédents et des besoins variés de tous les élèves, tout en leur offrant des programmes de qualité. Le Ministère continuera d'offrir un excellent programme d'études centralisé et d'appuyer les pratiques efficaces des enseignants et des administrateurs très compétents afin d'assurer la réussite des élèves. Le système d'éducation offrira des programmes flexibles aux élèves ayant des besoins spéciaux, des programmes dans différentes langues, des options pour les différents parcours d'apprentissage, dont les cours d'études professionnelles et technologiques, ainsi que l'utilisation efficace de la technologie, et ce, afin de favoriser la réussite de l'apprentissage des élèves.

2. Accès à des occasions d'apprentissage précoce

Lien au :
- Premier objectif
- Deuxième objectif

Une des priorités stratégiques de l'éducation, telle que mentionnée dans la lettre de mandat du Ministre, consiste à explorer les options pour offrir aux enfants l'accès à des occasions d'apprentissage précoce. L'apprentissage qui a lieu pendant les premières années de la vie d'un enfant a un effet inestimable sur sa réussite à l'école et dans la vie. Un bon départ dans la vie et à l'école procure des avantages durables à chaque enfant.

3. Amélioration des taux d'achèvement des études secondaires

Lien au :
- Premier objectif
- Deuxième objectif

Tel qu'il est indiqué dans la lettre de mandat du Ministre, l'amélioration des taux d'achèvement des études secondaires est une priorité stratégique d'Alberta Education. Reconnaissant que l'achèvement des études secondaires a des avantages importants pour les personnes et la société en général, le Ministère collaborera avec ses partenaires gouvernementaux, les personnes concernées et le public afin de définir une stratégie axée sur cet élément d'amélioration.

4. Étude de la question du régime de retraite non capitalisé des enseignants

Lien au :

Troisième objectif

Le ministère de l'Éducation lancera les négociations relatives aux options pour trouver une solution raisonnable et durable au régime de retraite non capitalisé des enseignants. Le gouvernement et les enseignants partagent la responsabilité du régime de retraite non capitalisé des enseignants.

---

5. Soutien du développement sain des enfants et des adolescents

Lien au :

Premier objectif
Troisième objectif

Le ministère de l'Éducation a fait une priorité du développement de programmes et de services coopératifs en matière de santé, de vie sociale et d'apprentissage. On veut ainsi s'assurer que les enfants et les adolescents sont bien traités, qu'ils sont en sécurité, qu'ils sont en bonne santé et qu'ils réussissent leur apprentissage. Cette priorité comprend des initiatives de prévention de l'intimidation et considère la santé des élèves de plusieurs façons, tout en leur proposant des expériences d'apprentissage de qualité à l'école et en préservant les liens avec le foyer et la communauté.

---

6. Réussite des élèves métis, inuits et des Premières nations

Lien au :

Premier objectif
Deuxième objectif
Troisième objectif

Une des grandes priorités en éducation est d'améliorer le rendement scolaire des élèves métis, inuits et des Premières nations dans les écoles de la province. Le Ministère continuera de travailler avec les élèves, les parents, les communautés, les partenaires gouvernementaux et les intervenants en éducation afin d'offrir à ces élèves des possibilités éducatives présentant un intérêt pour eux, et ce, dans le cadre d'une politique en matière d'éducation pour les Premières nations, les Métis et les Inuits.

---

7. Amélioration des relations

Lien au :

Troisième objectif

Un intérêt clé du ministère de l'Éducation est de maintenir et d'améliorer ses relations avec le public, les intervenants et les partenaires gouvernementaux pour s'assurer que le système d'éducation est en mesure de rester polyvalent, novateur et à l'écoute des besoins des élèves de l'Alberta. De plus, le Ministère accorde une grande valeur au renforcement des relations intergouvernementales à l'échelle locale, nationale et internationale.

La priorité du gouvernement : Gérer les contraintes liées à la croissance

---

8. Des écoles où les élèves vivent et apprennent

Lien au :

Troisième objectif

Le gouvernement de l'Alberta est engagé à gérer les contraintes liées à la croissance résultant de l'essor économique de la province. Pour le ministère de l'Éducation, ceci signifie de travailler de concert avec le ministère de l'Infrastructure et du Transport pour évaluer de nouvelles stratégies de financement pour la construction d'écoles là où les élèves vivent et apprennent. Ceci signifie également explorer des solutions novatrices et originales en matière d'infrastructure scolaire pour s'assurer que les élèves sont éduqués dans des installations sécuritaires et bien entretenues.

ACTIVITÉ ESSENTIELLE, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

Alberta Education a cerné une activité essentielle qui constitue la principale responsabilité permanente du Ministère. Cette activité comprend trois objectifs assortis de résultats spécifiques que le Ministère veut atteindre afin de réaliser sa mission. Alberta Education a également déterminé des stratégies pour 2007 à 2010, stratégies qui cadrent avec les objectifs du Ministère et avec le plan stratégique du gouvernement de l'Alberta.

Les principales mesures de rendement indiquent le degré de réussite du Ministère sur le plan de la réalisation de ses objectifs et de ses résultats. Lorsqu'on évalue les progrès, on présume qu'une cible est atteinte si le résultat se situe dans les 5 % de l'objectif prévu, et qu'un objectif est dépassé si le résultat se situe à plus de 5 % de l'objectif prévu (à l'exception des tests de rendement provinciaux).

Activité essentielle **Diriger et appuyer le système d'éducation, de la maternelle à la 12e année, afin que tous les élèves réussissent à apprendre.**

Premier objectif 1 Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous

Ce que cela signifie

Le ministère de l'Éducation fait tout pour fournir des possibilités d'apprentissage de grande qualité à tous les élèves de la maternelle à la 12e année :

- en établissant des politiques et des normes relatives à l'élaboration de programmes;
- en fournissant un appui à la mise en œuvre des programmes;
- en rehaussant les programmes afin de répondre aux besoins de tous les élèves;
- en assurant le financement du système d'éducation.

Des possibilités d'apprentissage de qualité pour tous signifient un meilleur accès et une participation accrue aux programmes éducatifs, ainsi que des parcours d'apprentissage faciles d'accès permettant d'atteindre des niveaux supérieurs de scolarisation. Le Ministère continuera à mettre en œuvre des stratégies qui favoriseront l'atteinte de cet objectif, de même que des mesures qui correspondent aux recommandations de la Commission sur l'apprentissage en Alberta.

Les résultats du premier objectif sont :

- Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, de la société et de l'économie.
- Les besoins des enfants à risque sont abordés grâce à des programmes et à des mesures de soutien efficaces.
- Les écoles offrent un environnement sécuritaire et bienveillant aux élèves.
- Les élèves terminent leurs études.

Stratégies

1.1	Collaborer avec les intervenants pour définir et mettre en œuvre dans l'ensemble de la province des stratégies, des actions et des initiatives communautaires qui augmenteront le taux d'achèvement des études secondaires sur cinq ans en Alberta.
1.2	Appuyer les autorités scolaires dans la mise en œuvre de l'initiative relative aux langues secondes.
1.3	Collaborer avec le ministère de la Santé et du Mieux-être pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives en matière de mieux-être.
1.4	Appuyer la mise en œuvre des programmes d'études révisés anglais et français pour les études sociales, les mathématiques et les sciences.
1.5	Élaborer de nouveaux domaines en études professionnelles et technologiques et réviser le programme existant.
1.6	Mettre au point un plan d'action pour l'examen du programme de beaux-arts de la maternelle à la douzième année.
1.7	Continuer à favoriser un environnement scolaire sécuritaire et bienveillant par le truchement : • de stratégies de prévention de l'intimidation; • d'appuis comportementaux efficaces; • de l'amélioration des communications relatives aux activités scolaires sécuritaires et bienveillantes.
1.8	Mettre en œuvre des stratégies interministérielles visant à offrir aux élèves, de la maternelle à la douzième année, un plus grand nombre d'occasions d'explorer leurs choix de carrière et de les aider à faire les transitions en douceur à l'intérieur de l'école et éventuellement vers d'autres études ou vers le milieu de travail.
1.9	Collaborer avec les intervenants en éducation et d'autres ministères pour mettre en œuvre des stratégies visant à soutenir les programmes offerts aux élèves dans les petites écoles et dans les écoles en milieu rural.
1.10	Mettre au point un cadre permettant d'envisager de manière coordonnée l'apprentissage réparti en Alberta.
1.11	Améliorer l'utilisation des technologies actuelles et émergentes afin d'accroître les choix et l'accès aux programmes, notamment chez les communautés rurales.

Mesures de rendement		Dernières données (année)	Cible 2007-08	Cible 2008-09	Cible 2009-10
1.a	Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires et du grand public satisfaits, dans l'ensemble, de la qualité de l'éducation de base.	85 % (2005-06)	85 %	85 %	85 %
1.b	Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires et du grand public estimant que les élèves reçoivent une formation solide dans les domaines de l'anglais, des études sociales, du français, des mathématiques et des sciences.	84 % (2005-06)	84 %	84 %	84 %
1.c	Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires estimant que les élèves ont accès à un vaste programme d'études.	79 % (2005-06)	79 %	79 %	79 %
1.d	Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires estimant que les élèves évoluent dans un milieu sécuritaire à l'école, qu'ils apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres, et qu'ils sont traités d'une façon juste à l'école.	92 % (2005-06)	92 %	92 %	92 %
1.e	Taux de décrochage annuel des élèves âgés de 14 à 18 ans.	4,9 % (2004-05)	4,9 %	4,9 %	4,8 %
1.f	Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leur secondaire dans les 5 ans suivant leur entrée en 10^{e} année.	77,4 % (2004-05)	78 %	79 %	80 %

Mesures de rendement en cours d'élaboration *

- Employeurs satisfaits des habiletés et de la qualité du travail des diplômés du secondaire; la dernière donnée pour cette mesure était 77 % en 2005-06.

* Lorsque des données de référence seront disponibles pour un plus grand nombre d'années, il sera possible de définir les objectifs des trois années du plan triennal.

Deuxième objectif 2 Excellence des résultats des élèves

Ce que cela signifie

Alberta Education s'efforce d'atteindre l'excellence sur le plan des résultats d'apprentissage en soutenant les élèves dans leur quête de réussite. Ce soutien est assuré au moyen de la mise en œuvre de possibilités souples de programmation qui tiennent compte des besoins variés des élèves ainsi que de la mise en œuvre efficace d'évaluations provinciales et locales du rendement des élèves. Par « excellence des résultats », on entend que les élèves sont bien préparés à faire face à l'apprentissage continu, à travailler et à être de bons citoyens, et qu'ils possèdent les connaissances et les habiletés nécessaires à leur réussite.

Les résultats du deuxième objectif sont :

- Les élèves atteignent des normes élevées.
- Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Les élèves démontrent les caractéristiques de citoyens actifs.

Stratégies

2.1 Collaborer avec d'autres ministères et d'autres partenaires de la collectivité afin d'accroître les chances de réussite des élèves en améliorant l'identification et l'intervention précoces ainsi qu'en favorisant les transitions de la maison et de la collectivité à l'école.

2.2 Travailler de concert avec les partenaires et les intervenants pour mettre en œuvre le Cadre stratégique pour l'éducation des élèves métis, inuits et des Premières nations, *(First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework)* :
- en encourageant les autorités scolaires à définir et à mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer la participation de la communauté et des parents à l'éducation des élèves métis, inuits et des Premières nations;
- en mettant au point un plan d'action pour le soutien du perfectionnement professionnel afin que les autorités scolaires soient en mesure d'améliorer la programmation éducative offerte aux élèves métis, inuits et des Premières nations.

2.3 Élaborer un plan pour faire en sorte que les connaissances découlant des projets du Programme d'amélioration du rendement scolaire fassent partie des facteurs à considérer dans les programme et les politiques.

2.4 Collaborer avec les intervenants pour assurer la mise en œuvre de la communication du niveau de réussite scolaire.

2.5 Collaborer avec d'autres ministères et intervenants afin d'élaborer des stratégies visant à aider les autorités scolaires à répondre aux besoins en matière d'éducation des élèves immigrants et réfugiés, de même qu'aux besoins des élèves ayant des exigences de programmation spéciales parce que l'anglais n'est pas leur langue maternelle.

Mesures de rendement			Dernières données (année)	Cible 2007-08	Cible 2008-09	Cible 2009-10
2.a	Pourcentages d'élèves de la 3e, 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et les pourcentages qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux.		A | E	A | E	A | E	A | E
	3e année	English Language Arts	81,3 % | 14,1 %	84 % | 18 %	85 % | 18 %	85 % | 18 %
		Mathématiques	82,0 % | 26,9 %	83 % | 30 %	83 % | 31 %	84 % | 31 %
	6e année	English Language Arts	79,0 % | 15,9 %	82 % | 18 %	82 % | 18 %	82 % | 18 %
		French Language Arts	87,5 % | 11,2 %	88 % | 12 %	88 % | 12 %	89 % | 13 %
		Français	94,5 % | 19,7 %	95 % | 20 %	95 % | 21 %	95 % | 21 %
		Mathématiques	75,2 % | 15,6 %	80 % | 21 %	80 % | 21 %	80 % | 21 %
		Sciences	78,1 % | 27,7 %	82 % | 27 %	82 % | 27 %	82 % | 29 %
		Études sociales	78,6 % | 22,9 %	80 % | 22 %	80 % | 22 %	81 % | 24 %
	9e année	English Language Arts	77,4 % | 13,6 %	80 % | 16 %	80 % | 16 %	80 % | 16 %
		French Language Arts	83,3 % | 10,9 %	84 % | 12 %	84 % | 12 %	85 % | 13 %
		Français	86,1 % | 14,7 %	87 % | 15 %	87 % | 16 %	88 % | 17 %
		Mathématiques	67,4 % | 17,4 %	70 % | 21 %	70 % | 21 %	70 % | 21 %
		Sciences	67,4 % | 13,3 %	68 % | 13 %	68 % | 14 %	69 % | 14 %
		Études sociales	72,5 % | 18,9 %	75 % | 21 %	75 % | 21 %	75 % | 21 %
	Toutes les matières et niveaux		76,9 % | 19,1 % (2005/06)	78,4 %|20,5 %	78,5 % | 20,7 %	78,8% | 21,2 %

Remarque. —

A \| E Acceptable \| Excellence – Les pourcentages d'élèves atteignant la norme acceptable comprennent les pourcentages atteignant la norme d'excellence.

	Mesures de rendement	Dernières données (année)	Cible 2007-08	Cible 2008-09	Cible 2009-10
2.b	Pourcentage des élèves de 12e année qui ont passé plus de quatre examens pour obtenir leur diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10e année.	53,5 % (2004-05)	54 %	55 %	55 %
2.c	Pourcentage des élèves de 12e année admissibles aux bourses Rutherford.	35,3 % (2004-05)	36 %	36 %	37 %
2.d	Entente entre les parents, les enseignants et le public pour que les élèves acquièrent, grâce à l'enseignement reçu, les attitudes et les comportements dont ils auront besoin pour réussir dans le monde du travail une fois leurs études terminées.	69 % (2005-06)	70 %	70 %	70 %
2.e	Taux de participation des élèves de 1re année dans des programmes préscolaires au cours d'une année précédente.	96,0 % (2005-06)	95 %+	95 %+	95 %+
2.f	Taux de transition de l'école secondaire aux établissements postsecondaires dans les six ans suivant l'entrée en 10e année.	57,5 % (2004-05)	58 %	59 %	60 %
2.g	Pourcentages de parents, d'enseignants et d'élèves estimant que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.	83 % (2005-06)	83 %	83 %	83 %

Mesures de rendement en cours d'élaboration – Examens en vue du diplôme*

- Pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable ou la norme d'excellence :

  - *Études sociales 30* : les dernières données sont 85,5 % (acceptable) et 23,9 % (excellence); les cibles sont 86 % et 24 % respectivement pour l'année scolaire 2007-08 et 87 % et 25 % pour 2008-09.

  - *Études sociales 33* : les dernières données sont 83,5 % (acceptable) et 19 % (excellence); les cibles sont 85 % et 19 % respectivement pour l'année scolaire 2007-08 et 85 % et 20 % pour 2008-09.

  - *English 30-1* : les dernières données sont 88 % (acceptable) et 19,3 % (excellence).

  - *English 30-2* : les dernières données sont 86,1 % (acceptable) et 8,1 % (excellence).

  - *French Language Arts 30* : les dernières données sont 95,0 % (acceptable) et 21,8 % (excellence).

  - *Français 30* : les dernières données sont 94,8 % (acceptable) et 28,1 % (excellence).

  - *Mathématiques pures 30* : les dernières données sont 82,8 % (acceptable) et 26,5 % (excellence); les cibles sont 82 % et 26 % respectivement pour 2007-08.

  - *Mathématiques appliquées 30* : les dernières données sont 77,5 % (acceptable) et 11,8 % (excellence).

  - *Biologie 30* : les dernières données sont 81,4 % (acceptable) et 26,4 % (excellence).

  - *Chimie 30* : les dernières données sont 88,4 % (acceptable) et 37,1 % (excellence); les cibles sont 88 % et 37 % respectivement pour 2007-08.

  - *Physique 30* : les dernières données sont 84,4 % (acceptable) et 30 % (excellence); les cibles sont 84 % et 30 % respectivement pour 2007-08.

  - *Sciences 30* : les dernières données sont 82,8 % (acceptable) et 17,3 % (excellence).

* Les dernières données pour toutes les mesures de rendement en cours d'élaboration se rapportent à l'année scolaire 2004-05. On établira des cibles pour les trois années du plan d'activités lorsque les données de plusieurs années seront disponibles. Les pourcentages d'élèves atteignant la norme acceptable comprennent les pourcentages atteignant la norme d'excellence.

Troisième objectif 3 Système d'éducation hautement réceptif et responsable

Ce que cela signifie

Le ministère de l'Éducation s'efforce de s'assurer que le système d'éducation est très réceptif et responsable en offrant son leadership et son soutien de même qu'en collaborant et en communiquant efficacement avec ses partenaires, les intervenants et le public. Il fait la promotion du développement de la capacité en ressources humaines des autorités scolaires. Le Ministère aide les autorités scolaires en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de systèmes de planification, de communication et d'autres systèmes de responsabilisation. Il appuie l'utilisation efficace de la technologie et des systèmes d'information dans le système d'éducation.

Les résultats du troisième objectif sont :

- Tous les paliers du système d'éducation entretiennent des relations de travail efficaces entre les partenaires et les intervenants.
- Tous les paliers du système d'éducation font preuve de leadership et d'amélioration continue.

Stratégies

3.1	Fournir aux Albertains des renseignements opportuns, précis et pertinents au sujet du système d'éducation.
3.2	Collaborer avec les partenaires et les intervenants en vue de mettre en œuvre les priorités de la stratégie internationale de l'Alberta en matière d'éducation.
3.3	Rehausser les relations existantes et tisser de nouveaux partenariats avec les provinces et les territoires pour faire progresser les ententes de coopération bilatérale de l'Alberta et agir en tant que chef de file dans les initiatives pancanadiennes, notamment le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).
3.4	Collaborer avec d'autres ministères, parties intéressées, autorités régionales et la communauté à des initiatives visant les enfants et la jeunesse.
3.5	Orienter le développement des installations scolaires qui répondent aux besoins changeants des élèves de l'Alberta et qui favorisent un milieu d'apprentissage sécuritaire et bienveillant, notamment : • la mise au point d'approches novatrices en matière d'infrastructure scolaire; • la collaboration avec le ministère de l'Infrastructure et du Transport pour mettre au point des plans d'école normalisés; • l'examen des exigences fonctionnelles des installations scolaires pour appuyer le programme éducatif des élèves et la planification des immobilisations par le conseil scolaire.
3.6	Examiner les options pour trouver une solution à long terme au régime de retraite non capitalisé des enseignants.

3.7	Collaborer avec les intervenants pour définir une manière stratégique d'envisager les besoins en matière d'effectifs dans le secteur de l'éducation, y compris la mise en œuvre du *Principal Quality Practice Standard.*
3.8	Collaborer avec les intervenants afin de poursuivre la mise en œuvre du *Pilier de la responsabilisation,* y compris : • un cadre pour appuyer l'amélioration continue; • un centre d'information sur les meilleures pratiques en matière d'amélioration scolaire pour renforcer les capacités des autorités scolaires; • un portail unique pour toute l'information portant sur le rendement des autorités scolaires.
3.9	Envisager une méthode pour utiliser l'information recueillie sur les élèves à l'échelle provinciale, de manière à répondre aux besoins actuels et futurs des autorités scolaires et du Ministère.

Mesures de rendement		**Dernière donnée 2005-06**	**Cible 2007-08**	**Cible 2008-09**	**Cible 2009-10**
3.a	Satisfaction des parents, des enseignants, des élèves, des membres du conseil scolaire et de la population parce que leur opinion est prise en considération, respectée et estimée par l'école, l'autorité scolaire et la province.	61 %	61 %	61 %	62 %

Mesures de rendement en cours d'élaboration *

- Satisfaction des parents, des enseignants, des membres du conseil scolaire et des intervenants puisque le leadership dont font preuve l'école, l'autorité scolaire et la province appuie efficacement et facilite l'enseignement et l'apprentissage; la dernière donnée pour cette mesure était 73 % en 2005-06. La cible fixée pour 2007-08 est 73 %.
- Pourcentages d'enseignants, de parents et de membres du conseil scolaire indiquant que le système d'éducation de l'Alberta, de la maternelle à la 12^{e} année, s'est amélioré ou est demeuré inchangé pendant les trois dernières années; la dernière donnée pour cette mesure était 72 % en 2005-06. La cible fixée pour 2007-08 est 72 %.
- Évaluation des résultats du système d'éducation en matière de rendement et d'amélioration.

* On établira des cibles pour les trois années du plan d'activités lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2005-06 Réel	2006-07 Budget	2006-07 Prévisions	2007-08 Estimations	2008-09 Objectif	2009-10 Objectif
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	127 600	129 100	129 100	129 100	129 100	129 100
Impôts fonciers prélevés pour l'éducation	1 283 604	1 306 000	1 306 000	1 378 000	1 440 000	1 505 000
Ventes des ressources d'apprentissage	39 194	34 445	28 000	32 000	32 000	32 000
Primes, droits et permis	2 895	2 085	3 166	2 836	2 809	2 349
Revenu d'investissement	288	300	300	300	300	300
Autres recettes	3 798	2 500	1 200	1 500	1 500	1 500
RECETTES DU MINISTÈRE	**1 457 379**	**1 474 430**	**1 467 766**	**1 543 736**	**1 605 709**	**1 670 249**
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	3 731 339	3 927 919	3 981 025	4 197 639	4 369 120	4 549 273
Régime de retraite des enseignants	317 826	338 705	338 705	357 105	371 689	386 040
Programmes d'éducation de base	75 720	77 334	72 081	87 113	89 642	91 379
Écoles privées agréées	134 663	135 574	135 574	144 353	151 761	158 455
Installations scolaires	621 247	740 704	982 004	924 955	922 696	717 639
Total du soutien à l'éducation de base	**4 880 795**	**5 220 236**	**5 509 389**	**5 711 165**	**5 904 908**	**5 902 786**
Moins : Part de l'impôt foncier versée aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(165 776)	(169 000)	(169 000)	(178 000)	(186 000)	(194 000)
Total du soutien du gouvernement à l'éducation de base	**4 715 019**	**5 051 236**	**5 340 389**	**5 533 165**	**5 718 908**	**5 708 786**
Appui aux programmes						
Services de soutien du Ministère	25 091	24 682	24 911	25 804	26 717	27 674
Soutien à la prestation des programmes	58 396	58 081	58 365	59 986	61 046	61 629
Total – Appui aux programmes	**83 487**	**82 763**	**83 276**	**85 790**	**87 763**	**89 303**
Dépenses des programmes*	4 798 506	5 133 999	5 423 665	5 618 955	5 806 671	5 798 089
Frais de service de la dette						
Alberta School Foundation Fund	4 173	5 700	6 200	6 200	6 400	7 000
DÉPENSES DU MINISTÈRE**	**4 802 679**	**5 139 699**	**5 429 865**	**5 625 155**	**5 813 071**	**5 805 089**
Gain (perte) sur l'aliénation des biens	(26)					
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE	**(3 345 326)**	**(3 665 269)**	**(3 962 099)**	**(4 081 419)**	**(4 207 362)**	**(4 134 840)**

* Assujetties à la Loi sur la gestion responsable des finances (*Fiscal Responsibility Act*), les dépenses de programmes incluent les paiements en espèces versés par la Province au titre de l'obligation découlant des régimes de retraite (qui seront officiellement remplacés par un régime distinct). Les dépenses de programmes n'incluent pas les changements annuels des engagements de retraite non capitalisés – opérations sans déboursé n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunts. On estime que les augmentations annuelles des engagements de retraite non capitalisés d'Alberta Education seront :

160 365	158 000	140 459	138 812	158 593	181 344

** Les dépenses du ministère ciblent la seule activité essentielle du ministère : Diriger et appuyer le système d'éducation de la maternelle à la 12e année, afin que tous les élèves apprennent et réussissent.

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2005-06 Réel	**2006-07 Budget**	**2006-07 Prévisions**	**2007-08 Estimations**	**2008-09 Objectif**	**2009-10 Objectif**
Recettes du Ministère	1 457 379	1 474 430	1 467 766	1 543 736	1 605 709	1 670 249
Redressement de la consolidation interministérielle	(127 600)	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)
Recettes consolidées	**1 329 779**	**1 345 330**	**1 338 666**	**1 414 636**	**1 476 609**	**1 541 149**
Dépenses des programmes du Ministère	4 798 506	5 133 999	5 423 665	5 618 955	5 806 671	5 798 089
Redressement de la consolidation interministérielle	–	–	–	–	–	–
Dépenses consolidées des programmes	**4 798 506**	**5 133 999**	**5 423 665**	**5 618 955**	**5 806 671**	**5 798 089**
Frais de service de la dette du Ministère	4 173	5 700	6 200	6 200	6 400	7 000
Dépenses consolidées	**4 802 679**	**5 139 699**	**5 429 865**	**5 625 155**	**5 813 071**	**5 805 089**
Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations	(26)					
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	**(3 472 926)**	**(3 794 369)**	**(4 091 199)**	**(4 210 519)**	**(4 336 462)**	**(4 263 940)**

LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
Bibliothèque et Archives Canada
3 3286 53789402 0